

La tablette de janvier 2024



Cette année 2024, en raison de la mobilisation pour les jeux Olympiques, le plafond du compte-épargne temps serait porté à 70 jours.

Cette mesure devrait compenser le surcroît d'activité lié à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de l'été prochain. Le nombre maximal de jours que les agents pourront stocker sur leur CET à la fin de l'année 2024 est relevé de 60 à 70 jours.

Pour l'UNSa-Défense, cette mesure insuffisante, découle du bon sens. Toutefois il faudrait un relèvement permanent du plafond à cent jours et la mise HRO des agents en CET en fin de carrière avant leur mise en retraite permettant ainsi de recruter!





Les entretiens professionnels sont prévus jusqu'au 04 mars, date limite de saisie dans Esteve. Le compterendu d'entretien professionnel est le document le plus important pour votre dossier d'avancement et l'attribution du CIA.

Vous pouvez retrouver notre Flash info spécial Crep 2023 & CIA 2024 sur notre site internet :

https://www.unsa-defense.org/

Toute l'équipe UNSa-Défense vous souhaite ses meilleurs vœux à l'aube de cette nouvelle année!





Aucune revalorisation des traitements des agents publics n'est prévue pour 2024.

L'année 2024 ne doit pas être une année blanche pour les agents publics, dans un contexte d'inflation et de perte de pouvoir d'achat.

En l'absence d'ouverture de négociations salariales pour 2024, l'UNSa Fonction Publique et les organisations syndicales représentatives se réuniront au mois de janvier pour décider des modalités d'une journée de mobilisation unitaire pour le mois de mars 2024 !











